

Zeitschrift: Jahresbericht über die Inländische Mission der katholischen Schweiz
Herausgeber: Inländische Mission der katholischen Schweiz
Band: 45 (1908)

Rubrik: III. Conclusion

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

III.

Conclusion.

(De Mgr Duret, caissier.)

M. le Rédacteur invite, cette fois encore, le Caissier des Missions Intérieures à ajouter un épilogue au présent bulletin 1908.

Il faut bien avouer que l'année se soldant en un déficit de plus de 20,000 frs pour l'exercice ordinaire, n'est pas de nature à engager le Caissier d'en parler également. Toutefois j'acquiesce entièrement aux éclaircissements du Rapporteur qui ne considère absolument pas la faible réussite de la collecte pour l'an dernier comme un signe d'une sympathie moins vive ou d'un refroidissement dans le sentiment religieux ou la générosité, mais l'attribue au concours de circonstances extérieures tout à fait défavorables.

Cela est d'autant plus vrai que, comme le sait pertinemment le Caissier, on a, à côté des collectes ordinaires **comme telles en faveur des Missions Intérieures**, quête fortement pour quelques stations et besoins de la Diaspora et certes avec un brillant ou — si l'on veut — retentissant succès. Je n'exagérerai même pas en affirmant que le canton de Lucerne, p. ex., dont le produit des collectes a été presque de 4000 frs inférieur à celui de l'année précédente, a donné près de 10,000 frs pour des besoins locaux particuliers de la Diaspora.

Pareille concurrence n'est assurément pas le juste idéal ni ne favorise la réussite de l'œuvre principale. Mais en se plaçant à un point de vue plus élevé, on se met au-dessus de toute vaine jalouse. J'ai même été interrogé par l'une ou l'autre cure, si l'on devait s'y refuser; toutefois je n'ai pas eu le courage de consentir. La quête s'est donc faite dans un but local, la collecte de la paroisse en question a été réduite pour l'œuvre commune, mais on avait trouvé appui et salut pour les entreprises qui périclitaient.

Les Missions Intérieures sont une œuvre de charité — et comme telle, elle ne peut être opposée à aucune des autres œuvres de charité par jalouse ou pour l'enrayer. Il serait pourtant désirable de les ranger selon leur importance. Mais nous n'avons pas la compétence de fixer ce classement et de l'introduire.

Cependant nous croyons de notre devoir de faire deux remarques.

Premièrement. Il y a des paroisses dans les cantons ou les contrées catholiques, qui manifestent peu de zèle pour l'Oeuvre si religieuse et si patriotique des Missions Intérieures. Nous ne connaissons pas leurs motifs d'excuse, peut-être aussi de justification: c'est pourquoi nous ne voulons aussi prononcer aucun blâme général. Il s'agit **d'exciter le juste intérêt que la chose réclame.**

Je constate avec regret que plusieurs paroisses de la Diaspora **se contentent de recevoir**, sans verser elles-mêmes aucune cotisation. Ceci est bien pardonnable, car toute station de ce genre doit, à côté de ce qu'elle reçoit, faire aussi beaucoup de sacrifices elle-même. Mais il y a lieu de faire **la pressante recommandation qu'elles aussi** participent par une cotisation, quelque modeste soit-elle, à l'œuvre qui prend si généreusement soin de ses intérêts les plus sacrés. Le manque de participation a comme conséquence désavantageuse que, en cet endroit, personne ne s'occupe en aucune manière des Missions Intérieures.

C'est précisément cette circonstance qui m'a amené à faire cette remarque.

Deuxièmement. Il arrive fréquemment qu'ici ou là, à une époque fixe de l'année, une paroisse ou commune est prise financièrement à partie d'une manière extraordinaire, p. ex. par une bâtie ou restauration d'église, la construction d'une maison d'école, des dommages causés par l'incendie, la grêle, une débâcle dans l'industrie. — Il va de soi qu'il faut s'attendre, en pareille année, à **un recul dans le résultat de la collecte pour les Missions Intérieures**. Mais, pour l'amour de Dieu, **qu'il n'y ait point d'interruption!** C'est causer un tort incalculable à l'Oeuvre des Missions Intérieures que **de la mettre complètement de côté une année**. De même que dans l'organisme corporel la circulation du sang ne peut éprouver aucune interruption sans qu'il y ait danger pour la vie, ainsi faut-il d'année en année, en ce qui concerne les Missions Intérieures, entretenir l'intérêt des ressortissants par des cotisations. Chaque interruption a pour effet de faire considérer la quête, lorsqu'on la recommence, comme quelque chose de **nouveau**, du moins comme une chose superflue, facultative: „On s'en est d'ailleurs passé“. Dans des cas semblables, le Caissier se contentera volontiers d'une modique aumône, pourvu qu'elle ne passe que pour être le produit d'une véritable participation de la **paroisse** (offrande de l'église).

Dans le présent rapport, attendu que dans les cantons dont nous connaissons les paroisses (donc le Tessin, Genève et les

Grisons non compris), **84** paroisses n'ont envoyé aucune cotisation, nous les avons indiquées en caractères un peu plus prononcés et nous prions les révérendissimes Ordinaires de porter leur attention sur le fâcheux état en question.

Puisse, avec l'assistance et la bénédiction de Dieu, l'année 1909 être pleine de consolation et d'encouragement pour l'œuvre des Missions Intérieures! «Seigneur! Que votre règne arrive!»

Lucerne, Pâques 1909.

Au nom du comité central.

Le président:

Dr. PESTALOZZI-PFYFFER, Zurich.

Le caissier central:

J. DURET, prévôt, Lucerne.

Le directeur et Rédacteur:

F. SCHERZINGER, Lucerne.